



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique familiale

Question au Gouvernement n° 2375

Texte de la question

CRÈCHES " ESPOIR BANLIEUES "

M. le président. La parole est à Mme Cécile Dumoulin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Cécile Dumoulin. Madame la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité, vous vous êtes rendue avec Fadela Amara, secrétaire d'État en charge de la politique de la ville, à Mantes-la-Jolie afin d'inaugurer, dans le cadre du plan " Espoir banlieues ", la crèche des Garennes, et je vous en remercie.

Trois objectifs ont guidé cette réalisation.

Il s'agit, tout d'abord, de proposer un mode d'accueil plus souple, avec des horaires à l'amplitude élargie, en veillant à établir une mixité sociale.

Il s'agit, ensuite, de faciliter l'accueil des enfants dont les parents sont en situation d'urgence ou en insertion professionnelle : chômage, formation, recherche d'emploi, alphabétisation. Des places leur seront spécifiquement réservées.

Il s'agit, enfin, de former des professionnels au sein même de cette structure.

M. le président. Veuillez m'excuser, madame la députée, mais je dois vous interrompre.

Chers collègues, si vous avez choisi de sortir, faites-le sans bruit et sans parler à vos voisins. La séance n'est pas terminée, tant s'en faut, et ces mouvements sont tout à fait désagréables, aussi bien pour le député qui pose sa question que pour ceux qui l'écoutent et pour le membre du Gouvernement qui y répond.

M. Noël Mamère. Nous ne sommes pas à l'école !

M. le président. Vous pouvez reprendre votre propos, madame la députée.

Mme Cécile Dumoulin. Trois postes seront attribués à des personnes en insertion en vue de les conduire à une formation de maîtresse de maison ou à un CAP " petite enfance ". De plus, un poste est ouvert à une élève auxiliaire de puéricultrice dans le cadre de sa formation par alternance.

Cette structure, qui pourra fonctionner sept jours sur sept, répond véritablement aux besoins de nos quartiers. Il faut faire plus pour ceux et celles qui sont le plus éloignés de l'emploi, imaginer des dispositifs sur mesure, innovants, et proposer une offre de garde diversifiée.

Cette structure multi-accueil de vingt-huit berceaux a été la première à être inaugurée dans le cadre du plan " Espoir Banlieues ", dont l'objectif est de créer des modes de garde adaptés aux contraintes spécifiques des personnes vivant dans les quartiers dits sensibles.

Madame la secrétaire d'État, alors que de nombreuses familles attendent la création de nouvelles places d'accueil, particulièrement dans nos quartiers, pouvez-vous nous donner les résultats de l'appel à projets lancé sur l'ensemble du territoire le 23 janvier 2009 ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité.

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité*. Madame la députée, ce n'est pas un hasard si notre pays connaît le taux de natalité le plus élevé de l'Union européenne. Nous menons en effet une politique familiale généreuse et nous développons des modes de garde adaptés et diversifiés sur l'ensemble du territoire.

M. Yves Nicolin. Très bien !

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État*. L'année dernière, Brice Hortefeux et moi-même avons signé avec la Caisse nationale d'allocations familiales une convention d'objectifs et de gestion, comportant près de 1,3 milliard

d'euros supplémentaires, afin de tenir l'engagement du Président de la République de créer 200 000 offres de garde supplémentaires sur le territoire.

Vous avez raison de rappeler, madame la députée, que nos quartiers prioritaires nécessitent une aide particulière. Nous savons que le premier besoin est le désenclavement par les transports et que le deuxième est le développement des modes de garde, car le taux d'activité des femmes y est de dix points inférieur à la moyenne nationale.

Fadela Amara et moi-même avons lancé dans toutes les caisses d'allocations familiales un appel à projets pour que soient développées des crèches " Espoir banlieues " dans ces quartiers. Nous sommes venues chez vous, à Mantes-la-Jolie, inaugurer la première crèche de ce dispositif.

Les CAF ont reçu 400 dossiers, nous en avons retenu 230. Avec Éric Woerth, nous avons prévu 1 500 places ; nous allons finalement en créer 3 000. Nous avons initialement prévu un budget de 30 millions d'euros ; ce sont finalement 73 millions que nous allons consacrer aux 215 quartiers prioritaires, pour permettre aux habitantes de ces quartiers de travailler et de bénéficier de modes de garde innovants au coeur de leur lieu d'habitation.

(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Dumoulin](#)

Circonscription : Yvelines (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2375

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Famille et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 juin 2010